

Pour une réflexion globale sur la restauration du potentiel agricole de l'Ukraine

24 septembre 2026



En juin 2026, le Centre d'études politiques européennes (CEPS) a publié le rapport d'un groupe de travail sur les conditions d'une relance du secteur agricole en Ukraine. Il est le fruit des réflexions et échanges d'experts issus de différentes institutions européennes et internationales, d'ONG, du secteur bancaire, etc., réunis entre juillet et novembre 2025.

Cinq thèmes sont abordés : la restauration des terres agricoles, l'accès aux financements, l'accès aux nouvelles technologies, la reconstruction des infrastructures, la contribution de l'Ukraine à la souveraineté alimentaire européenne et mondiale. Pour chacun, un état des lieux est dressé, avec identification des points d'amélioration principaux et des enjeux pour le secteur agricole. L'analyse porte aussi sur les politiques mises en œuvre et les soutiens occidentaux accordés.

Le rapport rappelle en particulier l'ampleur de la pollution des sols et de l'eau, liée à la guerre : 23 % des terres et 58 % de l'eau seraient contaminés. En cause, la présence d'un grand nombre de mines, mais aussi la compaction des sols (due aux véhicules militaires lourds) et la pollution par les composés nitrés des munitions abandonnées. La mise en place d'une aide publique au déminage, avec un montant plafonné trop bas par rapport au coût réel, s'est traduite par l'émergence d'un marché « gris », avec des intervenants non certifiés. Si les drones et l'intelligence artificielle peuvent contribuer à accélérer le processus de déminage, il est également

nécessaire de réévaluer le montant des aides, de renforcer la coordination et la certification des acteurs.

L'agriculture ukrainienne pourrait bénéficier, par ailleurs, d'un bond en avant technologique, grâce à un système d'innovation dynamique, permettant de compenser la baisse de la main-d'œuvre disponible. Cependant, l'adoption des nouvelles technologies rencontre plusieurs freins, à prendre en compte dans le processus de reconstruction : le développement réduit du haut-débit dans les zones rurales, les faibles compétences numériques des agriculteurs souvent âgés, l'inadaptation des outils numériques aux structures de plus petite taille, etc. En outre, le rapport alerte sur le risque lié à l'utilisation répandue de logiciels russes dans les entreprises.

Enfin, les auteurs insistent sur la nécessité de prévoir des budgets pour la reconstruction, privilégiant les infrastructures de transport et de stockage, d'énergie et d'eau. Ils recommandent d'allouer des aides pour accompagner l'adoption des standards réglementaires européens, notamment en matière sanitaire. De façon générale, ils jugent important de mettre en œuvre des politiques adaptées aux deux types de structures agricoles présentes en Ukraine : les *agroholdings* (15 600 firmes agricoles, de 10 000 à plus de 500 000 hectares, fortement intégrées à l'aval et regroupant 54 % des terres), et les exploitations familiales (31 800 recensées).

Muriel Mahé, Centre d'études et de prospective

Source : [Centre d'études politiques européennes \(CEPS\)](#)